

UN DÈMI-SIÈCLE D'ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Henri Tyrman et Françoise Le Gallo, Division Echanges extérieurs, Insee
Christian Loisy, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

Les échanges extérieurs français se sont fortement développés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En valeur, la part dans le PIB des exportations comme celle des importations a doublé depuis les années cinquante. Le solde des échanges est devenu très excédentaire à partir des années 90, après les déficits consécutifs aux chocs pétroliers. La structure de nos exportations par types de produits est restée assez stable, marquée par la domination des produits manufacturés. La progression de la part de la France dans le commerce de l'Union européenne, jointe à la croissance rapide du commerce intra-communautaire, a permis de maintenir notre part du marché mondial.

En rupture avec le protectionnisme des années 30, les échanges internationaux ont connu un développement considérable après la seconde guerre mondiale. Parmi les facteurs de ce développement, l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), conclu en 1947, ainsi que la création de zones de libre-échange - Communauté européenne en 1957, Association européenne de libre échange (AELE) en 1960 - témoignent de la volonté des États d'intensifier le commerce mondial.

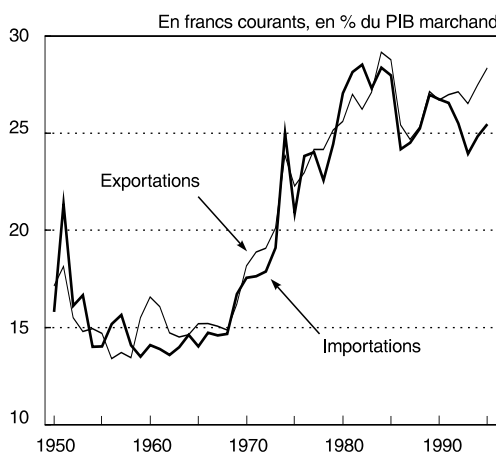
L'importance prise par les échanges extérieurs dans l'économie française au cours des cinquante dernières années s'inscrit dans ce mouvement général. Jusqu'à la fin des années 60, le poids (en valeur) des échanges extérieurs dans le PIB est resté à peu près stable, à l'exception de l'année 1951, marquée par les effets de la guerre de Corée : les importations oscillaient autour de 13,5% et les exportations autour de 15% (graphique 1). S'ouvrit ensuite une phase d'expansion rapide qui se poursuit jusqu'au milieu des années 70, chacun des flux atteignant alors le quart du PIB. Les deux chocs pétroliers, en 1973 puis 1979, augmentèrent brutalement le poids des importations. Le ralentissement de la croissance en France et chez nos principaux partenaires commerciaux freina ensuite la progression des échanges extérieurs.

Depuis le début des années 80, au-delà de fluctuations parfois importantes et du fait d'une relative stabilité des prix du commerce extérieur, la part des échanges extérieurs en valeur dans le PIB plafonne, notamment pour les importations.

Le solde commercial est devenu très excédentaire

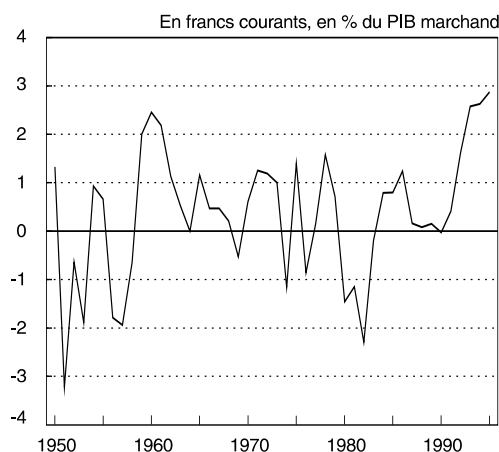
Après une période de fluctuations au cours des années 50, marquée par les conflits de la décolonisation, le solde est resté constamment positif jusqu'au premier choc pétrolier, à l'exception d'une courte période qui suivit la dévaluation du franc en 1969 (graphique 2). Ces évolutions résultent surtout

① Importations et exportations de biens et services



Source : Comptes nationaux, Insee

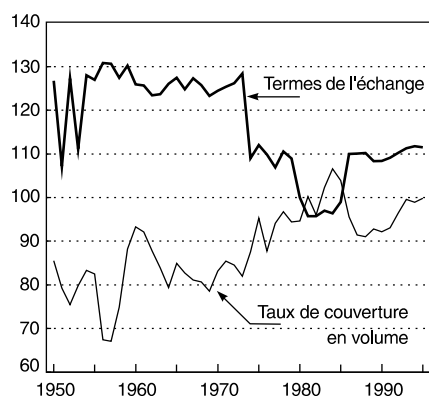
② Soldes des biens et services



Source : Comptes nationaux, Insee

INSEE PREMIERE

③ Taux de couverture en volume et termes de l'échange*



*biens et services
Source : Comptes nationaux, Insee

d'un " effet volume ", les termes de l'échange (cf. Pour comprendre ces résultats) restant relativement stables (graphique 3).

Par la suite, le solde commercial subit l'effet du premier choc pétrolier en 1973 puis évolua au gré des décalages de conjoncture avec nos principaux partenaires. Ainsi en 1976, la politique de relance conduisit à un déficit extérieur qui se résorba l'année suivante. En 1980, le second choc pétrolier aggrava lourdement le déficit, phénomène qui s'accrut avec la politique de relance en 1982 ainsi que la dépréciation du franc qui renchérit les importations. Le déficit des échanges de biens et services atteignit cette année là son niveau le plus élevé (69 Mds de F, soit 2,3% du PIB en valeur). A l'inverse de la période précédente, les termes de l'échange se dégradèrent du fait du renchérissement des prix de l'énergie, tandis que le taux de couverture s'améliorait.

A partir de 1983, la politique de rigueur et le redémarrage de la croissance américaine entraînèrent un décalage de conjoncture favorable à l'amélioration du solde. Celle-ci se poursuivit jusqu'en 1986 grâce au contre-choc pétrolier. Le retour de la croissance entre 1986 et 1990, plus vigoureuse en France que chez nos principaux partenaires de l'OCDE, conduisit à une nouvelle dégradation de l'excédent, atténuée toutefois par l'amélioration des termes de l'échange.

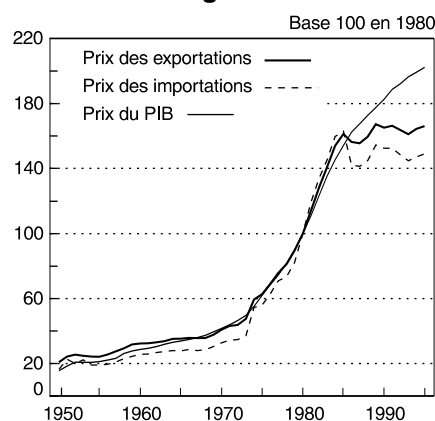
A partir de 1990 plusieurs phénomènes contribuèrent, au-delà des gains de compétitivité, à un accroissement très sensible du solde extérieur : réunification allemande en 1990, reprise

américaine en 1992, ralentissement de la croissance française puis récession de 1993, enfin apparition de nouveaux débouchés avec la croissance des pays émergents notamment en Asie du sud-est, en Amérique latine et plus récemment en Europe de l'est. L'excédent des échanges de biens et services atteignit ainsi 178 MdF en 1995, soit 2,8% du PIB. Cette amélioration du solde extérieur peut s'analyser comme la conjonction durable de deux effets : d'une part, une très légère progression des termes de l'échange (3 points entre 1990 et 1995) ; d'autre part, et cet effet est dominant, un gain de 10 points sur le taux de couverture en quelques années.

Depuis 1985, les prix des échanges extérieurs stagnent mais les volumes progressent

De 1950 à 1985, les prix du commerce extérieur (le prix des importations comme celui des exportations) évoluèrent au même rythme que les prix intérieurs (le " prix du PIB "). Dans une première phase, le niveau des prix augmenta faiblement (en moyenne d'un peu moins de 3% par an). Le premier choc pétrolier ouvrit alors une période de forte hausse. Après le contre-choc pétrolier, les prix du commerce extérieur se stabilisèrent, alors que le prix du PIB, bien qu'infléchi, continua de progresser (graphique 4). Dans le même temps, en volume, le poids respectif des importations et des exportations dans le PIB enregistra une hausse : il atteignit un tiers. Conséquence de ces évolutions contrastées des prix et des volumes, en valeur

④ Prix du PIB marchand et des échanges extérieurs*



*biens et services
Source : Comptes nationaux, Insee

le poids des échanges extérieurs se maintint à un quart du PIB.

L'évolution des prix du commerce extérieur depuis 1985 s'explique en partie par la nette appréciation du franc par rapport aux principales devises. Cette appréciation pesa mécaniquement à la baisse sur le prix des importations mais aussi sur celui des exportations. En effet, en pareil cas, les exportateurs peuvent être amenés à faire des efforts de marge pour maintenir leur compétitivité. En revanche, l'effet de l'appréciation du franc sur le prix du PIB fut plus atténué. Cette analyse vaut autant pour les services que pour les biens. L'écart de tendance entre les prix intérieurs et les prix du commerce extérieur depuis 1985 est renforcé par un effet de structure : les services, dont le poids est plus important dans la valeur ajoutée (47% en 1995) que dans les importations (7%) ou les exportations (12%), ont connu au cours des dix dernières années des augmentations de prix plus prononcées que les marchandises.

En volume, la part des échanges extérieurs dans le PIB progressa sous l'effet de plusieurs facteurs : l'accroissement des échanges intra-européens, le cycle soutenu de la croissance mondiale et l'expansion du commerce international.

Des échanges dominés par les produits manufacturés

La structure de nos exportations par types de produits est restée assez stable et marquée par la domination des produits manufacturés. Ils forment à eux seuls près des deux tiers de la valeur des biens et services exportés depuis la fin des années 50. Cette stabilité résulte d'une forte croissance des exportations de biens d'équipement professionnel (matériel militaire inclus), dont le poids a doublé sur la période, compensée par une baisse de la part des biens de consommation. Le poids des produits agro-alimentaires a enregistré pour sa part une légère croissance au détriment des produits énergétiques (tableau 1).

La structure des produits importés s'est par contre profondément modifiée. La part des produits manufacturés, qui ne représentaient que le tiers de nos importations en 1959 a été depuis multipliée par deux, sous l'effet

d'une forte progression des biens d'équipement professionnel et des biens de consommation. Les importations d'automobiles et de matériel de transport terrestre ont également enregistré une vive croissance (leur poids passant de 1 à 10 %). La part des produits agro-alimentaires a fortement baissé, de même que celle des produits énergétiques.

Le solde agro-alimentaire est positif depuis vingt ans

Les échanges en produits agro-alimentaires ont été largement déficitaires jusqu'à la fin des années 50. Ils représentaient alors 30 % de nos importations et 10 % de nos exportations de biens et services. La mise en oeuvre de la PAC a permis un développement considérable des exportations : entre 1959 et 1995, celles-ci ont été multipliées par 14 en volume, pendant que les importations étaient multipliées par 4. L'évolution des prix, beaucoup plus modérée que pour l'ensemble des biens a conduit à une relative stabilité du poids des produits agro-alimentaires dans nos exportations en valeur (12 % en 1995). La faible croissance des importations en volume et une évolution également modérée des prix explique que les produits agro-alimentaires ne constituent plus aujourd'hui que 10 % du montant total de nos importations.

Les achats de produits énergétiques constituaient 17 % de nos importations de biens et services à la fin des années 50. A la veille du premier choc pétrolier, le poids de ces importations était réduit à 11 %. En raison des deux

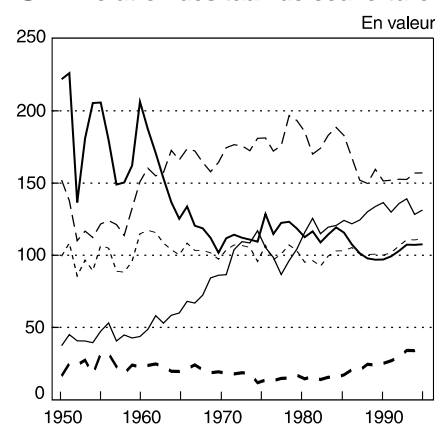
chocs pétroliers et malgré une baisse en volume, les importations énergétiques représentaient près du quart du total de nos achats de biens et services au début des années 80. Le contre-choc pétrolier de 1986 et une évolution très modérée des volumes importés ont ramené ce ratio à 6 % en 1995. La facture énergétique s'est fortement réduite dans les années 90 ; avec le développement des exportations d'électricité, le taux de couverture des échanges énergétiques a atteint 37% en 1995 (contre 11 % en 1974).

Les échanges de produits manufacturés ont été structurellement excédentaires entre la fin des années 40 et le milieu des années 80. Une dégradation sensible du taux de couverture s'est cependant manifestée dans les années 60, la libéralisation des échanges extérieurs produisant une accélération plus rapide des importations dans plusieurs secteurs : biens de consommation, biens d'équipement, matériel de transport terrestre. La dévaluation de 1969 a contribué à inverser cette tendance, ouvrant une phase d'amélioration de notre solde industriel qui s'achève au milieu des années 80. Depuis 10 ans, le solde industriel paraît dépendre principalement des décalages conjoncturels entre la France et ses partenaires : déficitaire en phase de forte demande interne entre 1988 et 1990, il se redresse ensuite.

Le taux de croissance des échanges de services est resté inférieur à celui des biens jusqu'à la fin des années 70. Il tend ensuite à le rejoindre, voire à le dépasser pour les importations dans

les années 80. Le taux de couverture, bien que nettement favorable, s'est en conséquence réduit et a tendance à stagner depuis 1986 (graphique 5). Les services financiers, dont les échanges étaient quasi-inexistants il y a cinquante ans, ont connu une croissance rapide depuis la fin des années 70. La croissance des échanges de services de transport et de télécommunications a été inférieure à celle des biens, compte tenu de la baisse des prix relatifs du transport des marchandises. Le poste tourisme était déficitaire jusqu'à la fin des années 60. Un redressement remarquable s'est alors opéré, avec une croissance soutenue des recettes (+ 5% d'augmentation annuelle moyenne en volume depuis 30 ans, contre + 3,1% pour les dépenses). La France se place actuellement au deuxième rang mondial (après les Etats-Unis) pour les recettes touristiques.

⑤ Évolution des taux de couverture



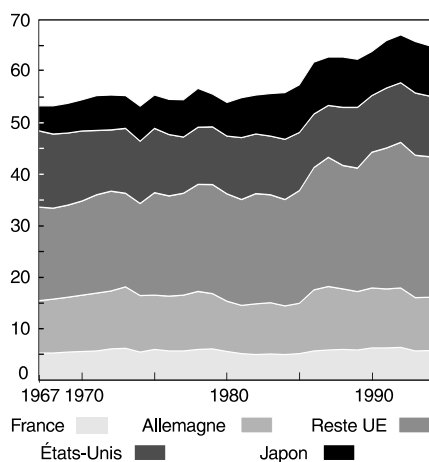
Source : Comptes nationaux, Insee

① Taux de croissance et structure des échanges extérieurs

		1949-1959		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-1995	
		taux*	structure**	taux*	structure**	taux*	structure**	taux*	structure**	taux*	structure**
Biens	importations	4,8	82,5	11,2	87,2	6,6	89,7	3,7	87,6	2,4	85,3
	exportations	7,7	77,2	9,5	78,4	8,6	80,7	3,7	80,5	4,3	79,3
dont :											
Agriculture et IAA	importations	4,0	30,3	3,8	16,5	5,8	12,5	3,7	10,1	3,5	10,1
	exportations	6,9	11,0	12,0	14,5	7,8	12,6	5,8	13,4	3,5	12,0
Energie	importations	3,4	17,2	9,6	10,3	4,6	19,7	-2,8	7,9	-0,1	5,9
	exportations	6,1	3,4	7,4	2,0	5,6	3,2	0,4	1,9	0,4	2,0
Produits manufacturés	importations	7,6	35,0	16,3	60,5	8,0	57,4	6,0	69,7	2,8	69,3
	exportations	8,0	62,8	9,3	61,9	9,0	64,8	3,5	65,2	4,6	65,4
Services	importations	1,9	17,5	4,2	12,8	4,1	10,3	4,6	12,4	2,1	14,7
	exportations	2,0	22,8	6,5	21,6	7,2	19,3	3,3	19,5	3,1	20,7
Biens et Services	importations	4,6	100	10,1	100	6,3	100	3,8	100	2,4	100
	exportations	5,3	100	8,8	100	8,3	100	3,7	100	4,1	100

*taux de croissance annuel moyen en volume, en % ; **structure des flux d'importation et d'exportation en valeur (en %) mesurés sur la dernière année de chaque période.
Source : Comptes nationaux, Insee

⑥ **Le poids des pays développés dans les exportations mondiales**



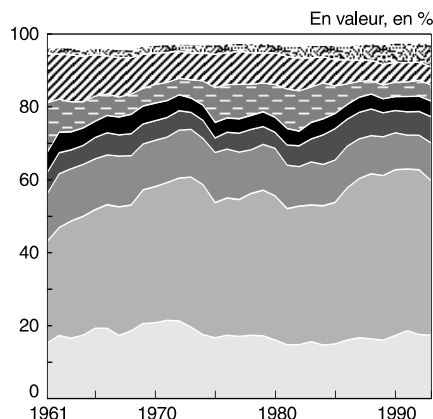
Source : CEPII

Grâce à une progression en Europe, la France a maintenu ses parts de marché

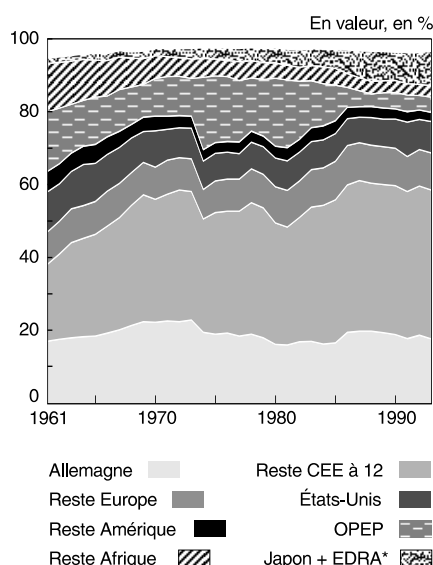
Depuis trente ans, la part de la France dans les exportations mondiales de biens se maintient entre 5 et 6% en valeur, celle de l'Allemagne fluctue entre 9 et 12%, celle des États-Unis a décliné de 15 à 12% ; au contraire, la part du Japon a crû de 5 à 10%. Le gonflement des échanges intra-communautaires à partir du milieu des années 80 a conduit à une augmentation sensible de la part de l'Union européenne dans le commerce mondial (graphique 6). Pour l'ensemble des biens, la part détenue par la France sur le marché communautaire est passée de 8 à 10% depuis 1967. Cette progression, jointe à la croissance rapide du commerce intra-communautaire, a permis le maintien de notre part du marché mondial.

Sur l'ensemble des biens, l'Europe des Douze est demeurée la première destination des exportations françaises (graphique 7-A), avec une croissance de 43 à 63% entre 1961 et 1995, tandis qu'elle ne représente guère plus de la moitié des exportations alle-

⑦ **A - Destination des exportations de biens**



B - Provenance des importations de biens



*EDRA : Thaïlande, Malaisie, Brunei, Singapour, Philippines, Chine, Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong
Source : Douanes

mandes. Si l'on y adjoint l'AELE, les parts s'égalisent autour de 65% pour la France et l'Allemagne. La part des États-Unis dans nos exportations est restée stable (autour de 6%) sur la période à l'exception du milieu des années 80, marqué par un niveau élevé du dollar. La part du Japon et des économies d'Asie en développement rapide a sensiblement augmenté (de 1,7 à près de 8%). En contrepartie, le

poids de l'OPEP et de l'Afrique s'est amenuisé. La même analyse vaut pour les produits manufacturés. Pour les produits agro-alimentaires, le poids des Douze est encore plus écrasant (environ 72% des exportations françaises).

La structure géographique des importations (graphique 7-B) accuse des évolutions plus prononcées. En 1995, 10% des importations de produits manufacturés provenaient des États-Unis contre 16% en 1961. Dans le même temps, la part du Japon et des économies d'Asie en développement rapide s'est accrue sensiblement passant de 1% à 12%. Pour les produits agro-alimentaires, l'Afrique (hors OPEP), qui représentait 29% de nos importations en 1967 a vu sa part tomber à 8% en valeur en 1995. En revanche, celle de la Communauté européenne a fortement progressé, s'établissant à 69% en 1995 contre 27% en 1967.

Pour comprendre ces résultats

Les flux de commerce extérieur sur les marchandises et les services liés (transport, assurance) sont mesurés en *importations CAF* (coût, assurance et fret) et *exportations FAB* (franco à bord). Les opérations sur marchandises comprennent donc les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière française, qui ne sont pas affectés aux rubriques transport et assurance des échanges de services.

Les *échanges de services* ne comprennent que les flux transfrontaliers et excluent les prestations effectuées à partir d'implantations directes à l'étranger.

Les *termes de l'échange* sont mesurés par le rapport de l'indice du prix des exportations à l'indice du prix des importations.

Les *taux de couverture* sont mesurés par le rapport des exportations FAB aux importations CAF calculé en %.

RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OU, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1996

1 an, 60 numéros = 485 F. (France)

606 F. (Étranger)

770 F. (Étranger)

par avion)

Nom ou raison sociale : Activité :

Adresse :

Tél :

Di-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : F.

Date : Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard

75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Baudouin Seys

Rédacteurs : F. Magnien,

A-C. Morin, S. Tagnani,

C. Dulon

Maquette : P. Zanusso

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 1996